



Vente forcée, dette lourde, insolvable

Par **Marie2711**, le **23/05/2013 à 18:54**

bonjourMa fille seule avec son enfant de deux ans a eu un inventaire avant vente forcée pour dette de loyer antérieur à son appartement actuel. Après avoir perdu son travail elle ne pouvait plus payer son loyer et son conjoint l'a abandonné avec leur bébé de 8 mois, depuis elle n'arrive pas à remonter la pente. La dette s'élève à 18 000€ (frais de jugement etc compris). Les objets mis en vente sont vieux (voiture 18 ans, chaîne Hifi 25 ans, canapé qui lui sert de lit, ordinateur portable ancien et en mauvais état). Le seul objet qui avait un peu de valeur (affective et très peu marchande est un vieux coffre en bois de ses grands-parents) La vente de ces objets rapporteront une très maigre somme et la privera d'un moyen de locomotion pour chercher du travail et éventuellement aller travailler. Elle vit avec l'ASS et le RSA. Elle est dans l'incapacité de rembourser sa dette. Elle a déposé un dossier de surendettement qui passera en juillet en commission. Que va-t-il se passer ? Elle est très angoissée et ne fait plus face, à qui peut-elle demander de l'aide et du conseil. Merci de votre réponse